

# LES GRANDES CULTURES en Nouvelle-Aquitaine

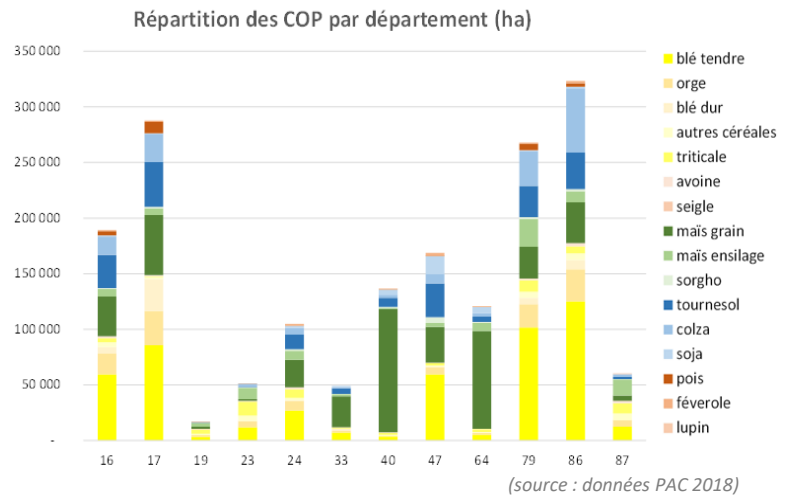
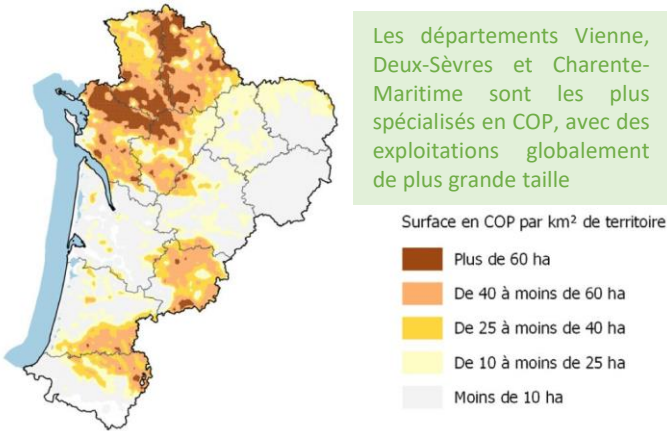
## Une filière d'importance qui contribue à la performance économique de la région

Avec plus de 8 millions d'ha, la Nouvelle-Aquitaine est la plus vaste région de France et avec ses près de 4 millions d'ha de surface agricole utile (SAU), elle se positionne comme 1<sup>ère</sup> région agricole de France et d'Europe. **Les COP – céréales oléo-protéagineux, représentent à elles seules 40 % de la SAU, soit 20 % de l'ensemble du territoire de cette grande région.**

Filière aux multiples composantes en termes de diversité des cultures et des valorisations – destinations des productions, elle contribue largement à la diversité et à la richesse des territoires mais également à la performance économique de la région.

La région se positionne en **leader sur la production de maïs grain, maïs semences ou encore tournesol**. Les COP représentent ainsi une des principales sources de revenus pour les exploitants agricoles de la région.

La filière, grâce à son étendue et à sa diversité, est un **réel atout pour l'emploi régional (près de 54 000 actifs)** que ce soit en termes d'emploi direct – exploitants et salariés agricoles – ou d'emploi indirect amont et aval – coopératives et négoce, unités de transformation, sites portuaires, ....



### Les chiffres clés de la filière

- **16 000 exploitations spécialisées, dont 2 132 en Bio**
- Cultivent **1.7 millions d'ha**, plus de 13 % des surfaces françaises
  - Dont 70 000 ha en bio (ou conversion)
  - Dont 40 600 ha en semences
- **10 millions de tonnes** produites
  - Dont 48 % en céréales à paille, 42 % en maïs et 10 % en oléo protéagineux
- Valeur de la production (*hors subventions exploitations – DPB*) : **1.6 milliards d'€** et 15% du de la valeur NA
  - Dont maïs : 555 millions d'€
  - Oléo protéagineux : 357 millions d'€
- **17 000 UTA agricoles**, dont 5 000 salariés
- **54 000 actifs sur toute la filière** (amont / aval)

### 4 zones de production se distinguent :

1. Les départements de l'ex Poitou-Charentes, avec des assolements diversifiés : céréales, oléagineux et protéagineux
2. Le Lot et Garonne, caractérisé par des exploitations de plus petite taille et des assolements diversifiés.
3. Les Landes et Pyrénées-Atlantiques avec une plus forte orientation maïs tant en production grain, semences ou doux.
4. Le Limousin avec des exploitations polyculture-élevage et une production de triticale importante.

Les protéagineux sont également présents dans la région, même si les surfaces sont encore anecdotiques (40 000 ha à l'échelle NA) par rapport aux autres COP.

### Le Palmarès de la région

(source : France Agrimer)

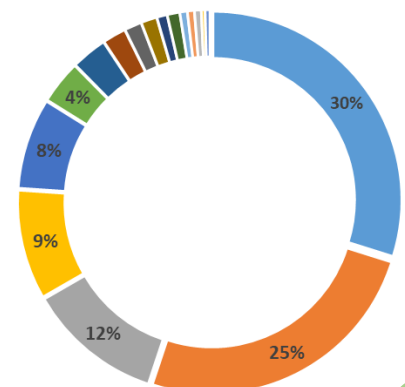


Pois protéagineux, 14 %	Tournesol, 35.7%*	Soja, 21 %
Maïs pop corn, 30 %	Maïs, 29.5 %	Blé dur, 14.5 %
Colza semence, 21.6 %	Maïs semences, 36.8 %	
Tournesol semence, 31.3 %	Triticale, 22.8 %	
	Lupin doux, 51 %	

### Surfaces GRANDES CULTURES Nouvelle-Aquitaine

(source : données PAC 2018)

- Blé tendre 500 840 ha
- Maïs grain 423 653 ha
- Tournesol 194 498 ha
- Colza 157 609 ha
- Orge 130 732 ha
- Triticale 62 763 ha
- Blé dur 51 555 ha
- Soja 33 693 ha
- Pois 24 712 ha
- Maïs semences 22 900 ha
- Sorgho 14 770 ha
- Avoine 10 843 ha
- Sarrasin 10 653 ha
- Féverole 9 842 ha
- Autres céréales 9 646 ha
- Autres protéagineux 6 896 ha
- Autres oléagineux 5 276 ha



\* Pourcentage de la production française

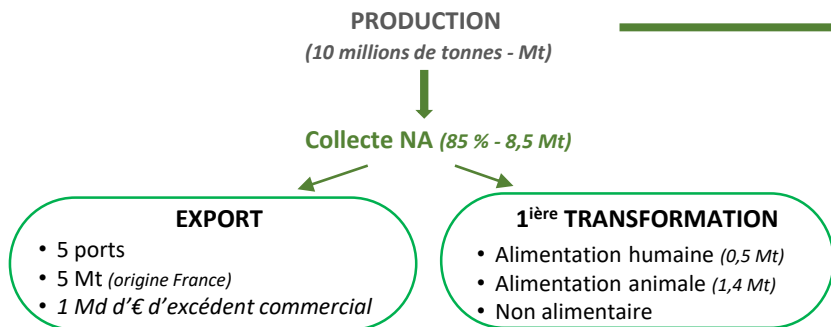


## Collecte

La **production annuelle en céréales oléo-protéagineux** se situe autour de **10 millions de tonnes**.

Avec ses **180 organismes stockeurs**, mais également une centaine de transformateurs, la filière céréalière dispose en Nouvelle-Aquitaine du plus dense maillage de France. Cette **organisation, qui gère 85 % de la production**, favorise la proximité avec les nombreuses activités utilisatrices réparties sur le territoire, en premier lieu l'élevage et les industries de transformation.

Ces entreprises reçoivent les grains des exploitations, réalisent le stockage dans des unités permettant les opérations de tri, d'allotement et de séchage. C'est essentiel pour assurer la **qualité tant technologique** (*suppression des grains cassés, analyse et tri en fonction des cahiers des charges*) **que sanitaire** (*suppression des graines d'adventices, analyse des lots pour respect des taux autorisés de contaminants, gestion des insectes au stockage*) demandée par les différents acheteurs.



**15 % de la production sont auto-consommés** sur les exploitations ; principalement le maïs, l'orge ou encore le triticale utilisés pour les animaux.

### L'aval de la filière

- **180 collecteurs** (138 coop et négoce)
- **5 ports**
- 56 moulins
- 43 usines de FAB
- Semenciers
- 2 semouleries
- **3 usines de trituration**

### Activité portuaire : atout majeur pour l'exportation

La position géographique de la Nouvelle Aquitaine (façade Atlantique et frontière espagnole) représente un réel atout pour le secteur exportation.

La région dispose de **5 ports** : Bassens-Bordeaux, Bayonne, Blaye, La Rochelle-Pallice et Tonnay-Charente. Ils ont permis l'export de **5 Mt de COP en 2018**, soit plus de 50 % de la collecte régionale.

Le port de La Rochelle-Pallice, grâce à ses eaux profondes, est l'un des points portuaires le plus actif de France (3 Mt / an).

#### Principales destinations des COP exportées

Maïs et blé tendre représentent 80 % de l'activité portuaire.

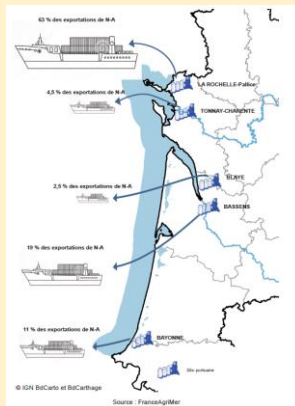
- **Le maïs part essentiellement vers l'Union européenne** (97 %)
- **le blé tendre est pour moitié exporté vers l'Afrique hors Maghreb**, puis vers le Maghreb et l'Union européenne.

Toutes cultures confondues, les ports de la région privilégient **4 destinations** :

- L'Union Européenne, 42 %,
- L'Afrique hors Maghreb, 28 %,
- Le Proche-Orient, 17 %,
- Le Maghreb, 8 %.

**9 pays représentent 65 % du tonnage total exporté** : Pays-Bas, Espagne, Portugal et Royaume-Uni pour l'Europe ; Algérie pour le Maghreb ; Côte d'Ivoire et Angola pour les autres pays africains ; Arabie Saoudite pour le Moyen-Orient et enfin la Chine.

(source : France Agrimer 2018)



### Transformation pour alimentation humaine et animale

L'activité **meunerie** utilise 17 % de la collecte de blé tendre :

- **500 000 t** écrasées chaque année
- 396 000 t de farines dont 0,8 % en Bio.

**2 maireries** (semouleries maïs) sur les 5 usines nationales (en 47 et 64) :

- **50 000 tonnes de maïs local**
- Pour la fabrication de bière, céréales petit déjeuner, biscuits apéritifs ou encore polenta.

Les **usines de trituration** de Bassens (33) et Chalandray (86) triturent et raffinent **colza et tournesol** :

- Huile à vocation alimentation humaine,
- Tourteaux destinés à l'alimentation animale,
- Huile à destination non alimentaire

L'activité **fabrication d'aliments pour les animaux est réalisée sur 46 sites** :

- Production des 1,9 t d'aliments en région,
- Avec 1,5 millions de t de céréales et oléo protéagineux (85 % de maïs et blé tendre).

(source : France Agrimer)

### Valorisation non alimentaire : bio-éthanol et bio diésel

- **Bio-diésel** : l'huile obtenue après le semi-raffinage est associée à du méthanol (**1 t d'huile + 100 kg de méthanol**) et permet de produire **1 t de biodiesel** et 100 kg de glycérine (utilisés dans les secteurs cosmétique ou pharmaceutique). Le **biodiésel est incorporé à hauteur de 7 % dans le diesel de l'ensemble des voitures**.
- **Bio-éthanol** : l'usine de Lacq (64) est la seule en France à produire du bioéthanol à partir du maïs. Elle contribue à hauteur de 20 % à la production totale de bioéthanol en France. L'usine se fournit localement dans le grand Sud-Ouest et absorbe aujourd'hui environ 500 000 t de maïs. A l'issue du processus, le co-produit obtenu - **les drèches de maïs (150 000 t)** - peuvent être utilisés en alimentation animale (**30 à 35 % de protéines**).



## Contribution de la filière au poids économique et au tissu social de la région

Tant par leur occupation du territoire que du tissu économique développé pour la collecte et la transformation de ces cultures, les céréales oléoprotéagineux, offrent une plus-value économique certaine à la région et aussi favorisent et contribuent à l'emploi local.

### Impact économique de la filière au niveau régional

- ✓ **Excédent commercial positif** : les grandes cultures contribuent fortement à l'excédent commercial de la région à hauteur de **1 milliard d'€ (70 % de l'excédent « produits agricoles »\*)**, grâce à son activité d'export mais la contribution économique globale est bien plus importante si on compte la valeur ajoutée créée dans les exploitations agricoles et dans les entreprises aval utilisatrices des grains produits.
- ✓ **Chiffre d'affaire interne région** : le secteur agricole a une valeur de production de près de 11 Mds d'€ pour la région. Cela intègre les productions animales, les productions végétales (dont vins et eaux de vie) et les services. La filière « Grandes cultures » représente **15 % cette valeur régionale et 24 % de la valeur de production des « productions végétales »**, soit 1,6 Mds d'€.
- ✓ **Impact indirect sur les filières élevage** : la production de COP de qualité permet de valoriser de nombreuses productions animales sous signes officiels de qualité, en assurant le « non OGM » ou le « local » : maïs non OGM pour l'IGP canards à foie gras du Sud-Ouest ou encore recherche d'autonomie protéines pour des élevages herbivores.

\* le secteur « produits agricoles n'intègre pas les vins et alcools intégrés dans les industries agroalimentaire – boissons »

## EMPLOI (source : Agreste – BAEA ; Passion céréales)

La Nouvelle-Aquitaine est classée **1<sup>ère</sup> région pour l'emploi agricole avec près de 120 000 emplois, soit 5 % de l'emploi régional.**

La **filiale Grandes cultures**, dans toute sa diversité, représente à elle seule **54 000 actifs** répartis dans différents compartiments :

- production et agrofournitures (45 %),
- collecte et stockage (3 %),
- 1<sup>ère</sup> transformation (7 %),
- 2<sup>ème</sup> transformation (45 %).

Au niveau des **actifs agricoles**, la **filiale Grandes cultures (COP + GC) se place au 2<sup>ème</sup> rang**, après la viticulture, avec 17 000 actifs agricoles, dont 5 000 salariés.

### Le Maïs pop corn

En France, **9 000 hectares sont dédiés au maïs à popcorn**, avec 460 producteurs situés en Charente-Maritime et dans le Gers. La France est devenue le **1<sup>er</sup> producteur européen** sur ce marché de niche. Elle exporte dans toute l'Europe grâce à une production de maïs en vrac, éclaté ou micro-ondable.



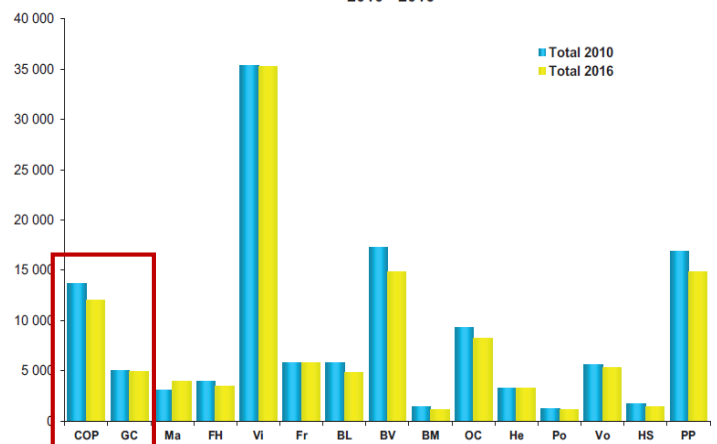
La Nouvelle-Aquitaine et en particulier les départements Charente et Charente-Maritime contribuent à hauteur de 30 % à ce marché.



**Le Maïs doux**, est un pilier de l'économie de la filière maïs, même si « classé » dans les légumes industrie. La Nouvelle-Aquitaine concentre 95 % des surfaces (22 000 ha), plus de 750 producteurs et 7 usines de transformation

(source : données GNIS 2018)

Actifs agricoles en UTA par Otxe 2010 - 2016



### Des utilisations multiples et variées



#### 1 ha de céréales :

- 4.5 tonnes de viande, soit 13 tonnes d'aliments pour le bétail

#### 1 ha de blé tendre :

- 5.5 tonnes de farine, soit 25 000 baguettes
- 900 000 biscuits Petit Lu

#### 1 ha de blé dur :

- 3 850 paquets de 1 kg de pâtes

#### 1 ha d'orge de brasserie :

- 35 000 litres, soit 140 000 verres de 25 cl.



#### 1 ha de maïs :

- 50 000 paquets de 100 g de pop corn
- consommation annuelle de lait de 350 personnes
- 36 hl de bioéthanol et 3 T de drèches

#### 100 kg de maïs :

- 60 kg de porc
- 80 kg de dinde ; 45 kg de pintade
- 30 kg de canard gras dont 2.5 kg de foie gras.
- 1 000 œufs



#### 1 ha de colza :

- 500 litres d'huile alimentaire
- 2 000 kg de tourteaux (soit 0.6 ha de soja importé en moins)
- 1 500 litres de biocarburants (soit plus de 1000 litres de gasoil importé en moins)

#### Pour 1 litre d'huile :

- 4 kg de graines de colza
- 3 kg de graines de tournesol

**Et parfois méconnues** : les céréales oléoprotéagineux sont présentes dans plus de **3 500 produits de notre quotidien** : papier ou sacs de courses bio-dégradables ; colles, peintures ou solvants ; produits d'hygiène de type dentifrice, gel douche, cosmétiques ; industrie pharmaceutique.

(source : Passion céréales, Maiz'Europ, Terres Univia ; Oléo 100)